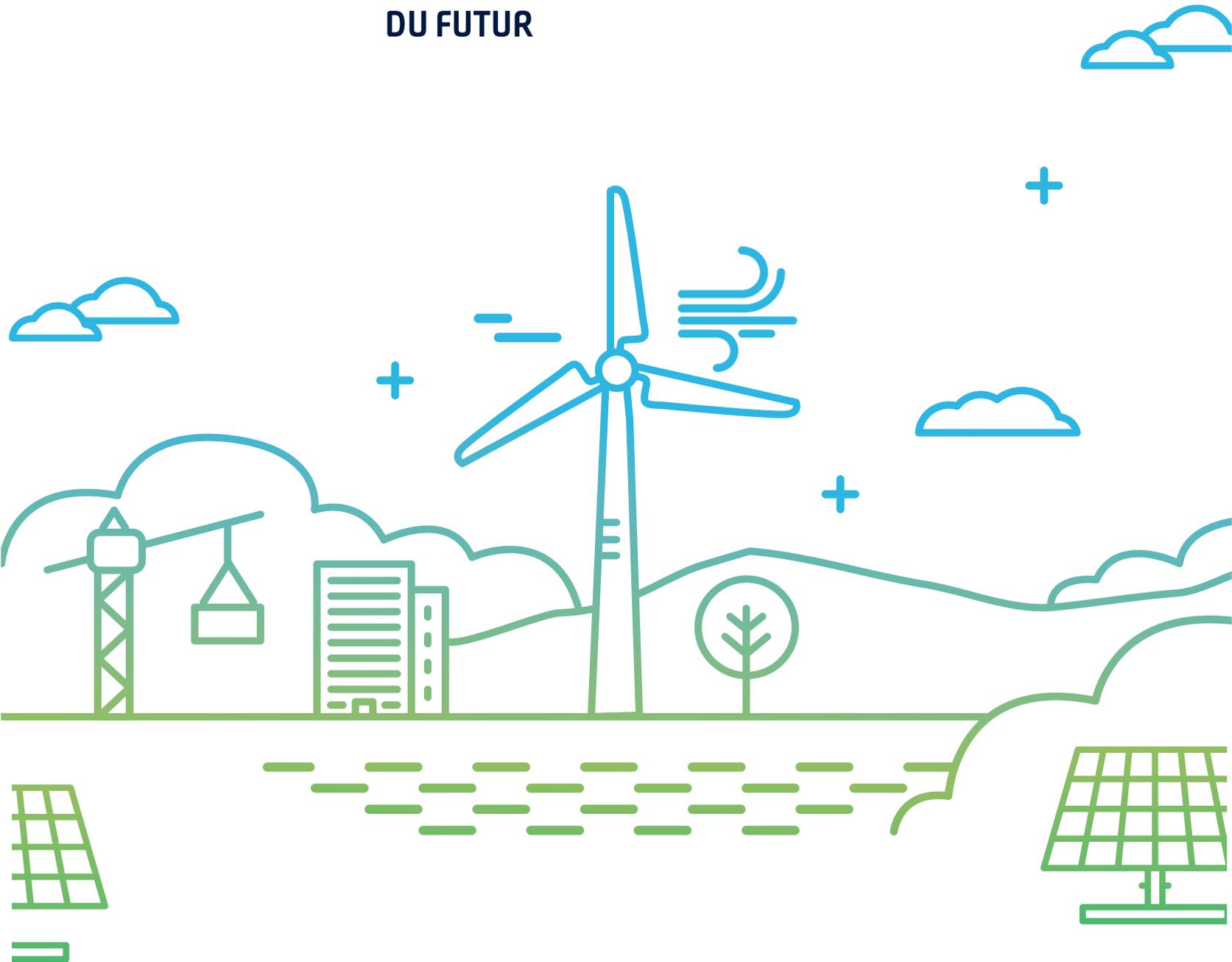




SUPRATEC

INVENTONS L'INDUSTRIE
DU FUTUR



STRATÉGIE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE





ÉDITO



**EN CONSTANTE RECHERCHE
DE NOUVELLES SOLUTIONS,
NOUS NOUS REMETTONS
SANS CESSER EN QUESTION
POUR NOUS OUVRIR
AUX ÉVOLUTIONS DE
LA SOCIÉTÉ ET PRENDRE
EN COMPTE LES DÉFIS
SOCIAUX, SOCIÉTAUX
ET ENVIRONNEMENTAUX.**

POUR UNE CROISSANCE RESPONSABLE

Au regard des attentes sociales et environnementales de la société, de nos clients et fournisseurs, SUPRATEC développe une croissance responsable fondée sur l'innovation dans nos métiers.

Notre politique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) 2017-2020 formalise nos principes d'action et nos engagements en la matière.

Conformément à nos valeurs, cette stratégie RSE est concrète, transparente et peut être évaluée. Sa mise en œuvre est placée sous ma responsabilité.

Avec le directoire de SUPRATEC, son comité directeur et tous nos collaborateurs, je m'engage à mobiliser les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs et les ambitions que nous nous sommes fixés.

JEAN-MARIE JUSTIN
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE SUPRATEC



SOMMAIRE

P. 05 PRÉAMBULE Pourquoi une stratégie RSE ?



P. 08

INNOVER POUR SE DÉVELOPPER ET ANTICIPER L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS

- P. 09 Satisfaire les attentes des marchés et se développer
- P. 10 S'assurer de la qualité des produits et services
- P. 12 Ancrer l'éthique dans la relation commerciale

P. 14

INTÉGRER LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE ET GARANTIR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DANS LES TERRITOIRES

- P. 15 Contribuer à la préservation de l'environnement et maîtriser les consommations de ressources
- P. 17 Garantir la sécurité des installations et des produits, réduire les émissions dans l'air, les sols et l'eau
- P. 18 Assurer une écoute et un dialogue structurés avec chaque partie prenante : clients, fournisseurs, acteurs des territoires



AXE 3



P. 20

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ, L'EFFICACITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE

- P. 21 Faire de la RSE une culture d'entreprise partagée
- P. 22 Renforcer l'attractivité et développer le professionnalisme
- P. 22 Améliorer le bien-être au travail
- P. 23 Favoriser l'égalité des chances et l'insertion dans l'emploi

P. 24

LES 10 OBJECTIFS
PHARES ET LE
BAROMÈTRE RSE
DE SUPRATEC

P. 26

LA GOUVERNANCE
DE LA RSE AU SEIN
DE SUPRATEC

P. 27

LA POLITIQUE
PARTENARIALE
DE SUPRATEC

P. 28

ANNEXES

P. 29 La Charte de responsabilité sociale d'entreprise

P. 32 La Charte achats responsables entre SUPRATEC et ses fournisseurs et sous-traitants

P. 34 Tableau de correspondance ISO 26000 / stratégie RSE SUPRATEC

P. 34 Tableau de correspondance Global Compact / stratégie RSE SUPRATEC

P. 35 Code de conduite et d'éthique professionnelles des collaborateurs et managers



PRÉAMBULE

POURQUOI

UNE STRATÉGIE RSE ?

Au vu du contexte, des évolutions stratégiques et des enjeux de ses marchés, SUPRATEC a pour ambition une croissance responsable qui s'appuie sur ses atouts et métiers. Elle est une force pour ses clients, dans la mesure où SUPRATEC s'engage à respecter un niveau élevé d'exigences environnementales, sociales et sociétales dans ses produits et services. La stratégie RSE intègre et renforce la politique globale structurée en quatre lignes directrices : agir et créer, viser l'excellence, progresser, et enchanter les clients. Par ses engagements et ses actions, SUPRATEC entend se situer, en matière de RSE, parmi les leaders des entreprises de taille comparable.

L'ENJEU DE LA RSE EST DE METTRE SUPRATEC EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX OBJECTIFS SUIVANTS :

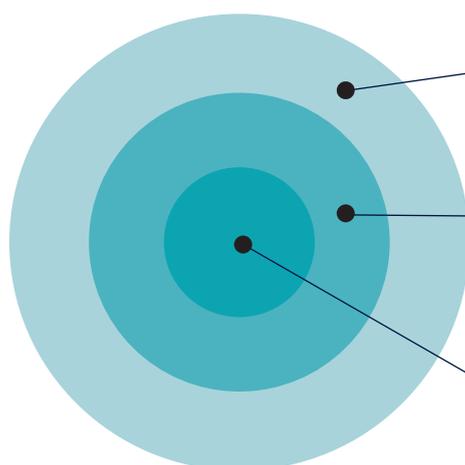
- Anticiper les évolutions et les transitions économiques, sociales et environnementales.
- Déployer une vision industrielle intégrant les dimensions RSE.
- Assurer sa pérennité sur son cœur d'activité.
- Favoriser son développement tout en lui permettant de conduire des activités apportant une meilleure qualité environnementale et sociale.
- Créer des conditions de confiance avec l'ensemble des parties prenantes.
- Renforcer l'attractivité et développer le sentiment d'appartenance à l'entreprise.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, SUPRATEC DISPOSE D'ATOUS AVÉRÉS :

- Une stratégie globale clairement définie et mise en œuvre.
- Des savoir-faire et des compétences qui le positionnent comme acteur reconnu sur ses marchés.
- Une culture d'innovation fondée sur une R&D et une veille technologique efficaces.
- Une implication forte de la direction.
- Des collaborateurs sensibles à la RSE et volontaires pour la développer.
- Une capacité d'innovation pour créer de nouvelles offres.
- Une cohésion sociale forte fondée sur un engagement social affirmé.

3 AXES STRUCTURANTS

La politique RSE de SUPRATEC fait partie intégrante du projet stratégique de l'entreprise, baptisé NEO. Déclinée selon trois axes, elle le renforce et le complète.



10
PRINCIPES

37
ENGAGEMENTS

10
OBJECTIFS PHARES

Chaque axe est construit selon des principes d'action qui renvoient à des engagements, soit 10 principes d'action qui correspondent à 37 engagements.

Parmi ces derniers, 10 ont été retenus comme majeurs. La stratégie RSE s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'entreprise : **culture du service, solidarité, transparence, engagement et respect.**



MARCHÉ / INNOVATION

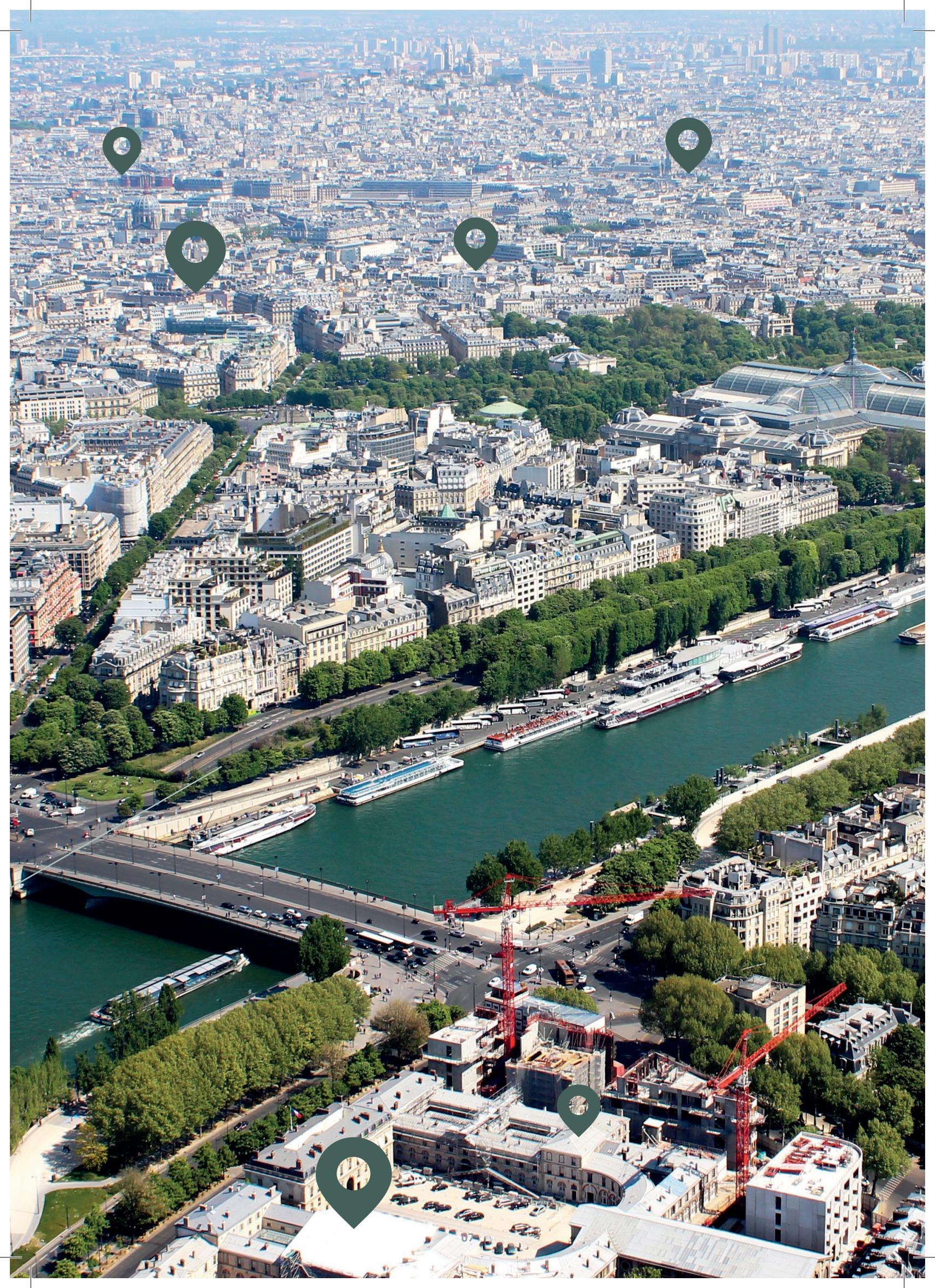
Innover pour se développer et anticiper l'évolution des marchés

COHÉSION SOCIALE / RH

Développer la cohésion sociale dans l'entreprise

ENVIRONNEMENT ET ACCEPTABILITÉ SOCIÉTALE

Intégrer la dimension environnementale dans les métiers





AXE 1

INNOVER

POUR SE DÉVELOPPER

ET ANTICIPER L'ÉVOLUTION
DES MARCHÉS

P. 09 SATISFAIRE LES ATTENTES DES MARCHÉS ET SE DÉVELOPPER

P. 10 S'ASSURER DE LA QUALITÉ DES PRODUITS ET SERVICES

P. 12 ANCRER L'ÉTHIQUE DANS LA RELATION COMMERCIALE

L'innovation, véritable moteur de croissance, est au cœur de la stratégie RSE de SUPRATEC. Elle favorise le développement de nouvelles offres de produits et services autour de l'efficacité énergétique, l'ergonomie et la sécurité au travail. La qualité des produits, les certifications appliquées et l'éthique dans les relations avec nos clients sont des enjeux majeurs dans notre activité technique et commerciale.

SATISFAIRE LES ATTENTES DES MARCHÉS ET SE DÉVELOPPER

Les attentes des clients s'accroissent et se diversifient. Pour développer de manière pérenne ses activités, l'entreprise vise un haut niveau de satisfaction client en inventant une nouvelle croissance durable, dite « croissance responsable ».



NOS ENGAGEMENTS



RELATION CLIENT

Fonder la relation client sur l'écoute, l'anticipation des besoins et la mesure de leur satisfaction afin de sécuriser les marchés existants et d'en conquérir de nouveaux.



NOUVELLES OFFRES

Développer des offres autour de l'efficacité énergétique et environnementale ainsi que l'ergonomie et la sécurité au travail.



CLAUSES ENVIRONNEMENTALES

Répondre aux clauses environnementales, RSE ou de développement durable de plus en plus présentes dans les appels d'offres.



INVESTISSEMENT DANS LA RECHERCHE

Investir dans la R & D pour soutenir la création de nouvelles offres.



COMMUNICATION SUR NOTRE ENGAGEMENT

Informersur la croissance responsable, à travers le portail Internet, la presse, les colloques et salons, les réseaux sociaux...

S'ASSURER DE LA QUALITÉ DES PRODUITS ET SERVICES

La qualité des produits et services est une condition pour la conquête de nouveaux marchés. L'intégration de considérations environnementales et sociales dans leur conception est un enjeu de développement.

ISO 14001

Obtenir **la certification**
en 2018



RESPECT DES NORMES

Appliquer les normes de management et de qualité pour lesquelles l'entreprise a obtenu une certification – ISO 9001 et EN 9120.



LANCEMENT DU PROCESSUS DE CERTIFICATION

Initier la certification en matière environnementale (ISO 14001) et de management de la qualité – EN 9100, aéronautique.



UTILISATION DU RÉFÉRENTIEL

Intégrer la norme ISO 26000 pour le processus RSE.

AXE 1
INNOVER ET ANTICIPER
L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS



ANCRER LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE DANS LA RELATION COMMERCIALE

Le respect des législations et réglementations en vigueur ainsi que la transparence des pratiques vis-à-vis des parties prenantes sont intégrés à la démarche de l'entreprise.

NOS ENGAGEMENTS



MISE EN PLACE D'UNE CHARTE

Mettre en place la charte d'engagement social et environnemental des principaux fournisseurs et sous-traitants et la leur faire signer.



LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION

Respecter les exigences légales et réglementaires nationales et internationales, les standards de l'entreprise et les principes de la concurrence – prévention d'abus de position dominante, d'entente, de pratiques déloyales.



ACHATS RESPONSABLES

Conduire une démarche d'achats responsables : prévention des conflits d'intérêts, critères sociaux, éthiques et environnementaux dans le choix des fournisseurs et sous-traitants, analyse de la fabrication des produits...

ZOOM

SML

Le SML est la première ligne d'assemblage pour moteurs aéronautiques autonome et autoguidée. Cet équipement est entièrement robotisé et utilise l'énergie électrique de batteries pour ses déplacements. En phase de travail, les mouvements de rotation et de positionnement du moteur se

réalisent sur trois axes. Cet équipement améliore les conditions de travail du technicien et prévient des risques de troubles musculo-squelettiques (TMS). Lors des phases de transition de poste en poste, la pièce moteur reste fixée en permanence sur le SML, afin d'éviter tout risque de manipulation et de chute.





الجزيرة



AXE 2

INTÉGRER LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

ET GARANTIR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DANS LES TERRITOIRES

P. 15 CONTRIBUTUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS DE RESSOURCES

P. 17 GARANTIR LA SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS ET DES PRODUITS, RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DANS L'AIR, LES SOLS ET L'EAU

P. 18 ASSURER UNE ÉCOUTE ET UN DIALOGUE STRUCTURÉS AVEC CHAQUE PARTIE PRENANTE : CLIENTS, FOURNISSEURS, ACTEURS DES TERRITOIRES

La stratégie RSE de SUPRATEC se centre aussi sur la réduction de son empreinte carbone et sa contribution à la préservation de l'environnement, aux économies de ressources et à la sécurité des personnes. Sont définis les différents engagements garantissant l'acceptabilité sociale de ses activités, notamment par une écoute structurée de ses parties prenantes, dont les territoires au sein desquels elle exerce ses activités.

AXE 2

INTÉGRER LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE
ET GARANTIR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE
DANS LES TERRITOIRES

CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS DE RESSOURCES

SUPRATEC est engagé dans la préservation de l'environnement. Cela se concrétise dès la conception des produits, dans toutes ses activités, ses lieux d'implantation et les actions de ses collaborateurs. L'entreprise vise ainsi à réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre.



NOS ENGAGEMENTS



CONSOMMATION D'EAU ET REJETS

Réduire et gérer
ses consommations
d'eau et ses rejets.



BILAN ÉNERGÉTIQUE

Établir un bilan énergétique de tous ses locaux d'ici à fin 2017 afin de lancer les actions visant à baisser ses consommations d'énergie (locaux et process industriels) d'au moins 30 % d'ici à 2020 : isolation des bâtiments, chaudières performantes, éclairage LED généralisé, programmeurs / détecteurs.

ZOOM

CONCILIER ÉTHIQUE ET PROGRÈS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE NOS INNOVATIONS



DÉCHETS NON DANGEREUX

Réduire le volume des déchets non dangereux d'au moins 30 % d'ici à 2020 et favoriser le recyclage.



PAPIER ET EMBALLAGE

Réduire la consommation de papier graphique et d'emballage et en assurer la récupération pour le recyclage, notamment en digitalisant les documents, brochures commerciales et archives – objectif « zéro papier » à l'horizon 2020.



DÉCHETS DANGEREUX

S'assurer de la poursuite de la gestion rigoureuse des déchets dangereux et en réduire le volume.



ÉMISSIONS DE CO₂

Réduire les émissions de CO₂ de la flotte automobile en choisissant, lors des renouvellements, des véhicules loués non diesel faiblement émetteurs de carbone, hybrides ou électriques.



Le Steamflex est une solution de nettoyage et de désinfection automatique des convoyeurs agroalimentaires.

Innovant et respectueux de l'homme et de l'environnement, il permet une économie d'eau de 90 %, fonctionne sans produits détergents, et améliore la qualité de travail des opérateurs en limitant le risque d'incidents. Le nettoyage et la désinfection sont effectués quatre fois plus rapidement avec le Steamflex qu'avec un système de nettoyage classique.

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS ET DES PRODUITS, RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DANS L'AIR, LES SOLS ET L'EAU

La santé et la sécurité des clients et utilisateurs des produits et services de SUPRATEC sont au cœur de ses préoccupations. À partir des politiques engagées, les systèmes de management sont déployés dans l'ensemble de l'entreprise.

NOS ENGAGEMENTS



RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

Appliquer rigoureusement le règlement européen REACH (n° 1907/2006) pour sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques, et relancer régulièrement les fournisseurs pour qu'ils répondent au questionnaire sur les produits fournis.



RÉDUCTION DES IMPACTS

Diminuer les impacts sur les territoires et les personnes.



SÉCURITÉ DES UTILISATEURS

Garantir la sécurité des utilisateurs des produits et des tiers.



OBTENIR UN TAUX
DE RÉPONSE AU
QUESTIONNAIRE REACH

**DE 60 %
D'ICI À 2020**

ASSURER UNE ÉCOUTE ET UN DIALOGUE

STRUCTURÉS AVEC CHAQUE PARTIE PRENANTE : CLIENTS, FOURNISSEURS, ACTEURS DES TERRITOIRES

SUPRATEC est attentif aux besoins
et attentes de ses clients, de ses fournisseurs
et de ses territoires d'implantation.



ÉCOUTE

Structurer une écoute
des clients sur leurs attentes
en matière de RSE
– mise à jour annuelle
du benchmark, ajout de
critères RSE à la CRM...



DIALOGUE

Échanger avec les fournisseurs
et sous-traitants
sur leurs engagements
environnementaux et sociaux,
notamment à l'occasion des revues
et audits qualité menés
par l'entreprise.



TERRITOIRES FAVORISÉS

Accompagner des actions
et organisations d'intérêt
général de ses territoires.



PROXIMITÉ

Participer à l'animation
et la vitalité des territoires
où SUPRATEC est implanté
et aux acteurs publics
et privés de ceux-ci.

ZOOM

ATELIER DU MOULIN



SUPRATEC a initié depuis plus
de cinq ans un partenariat
durable avec Les Ateliers
du Moulin, établissement et
service d'aide par le travail
(ESAT). Cette collaboration
de proximité permet à l'une
et l'autre des parties de
valoriser et rendre autonome
le personnel de l'ESAT.

Cette relation contribue au
développement économique
d'un acteur local du tissu com-
mercial bondouflois.





AXE 3

DÉVELOPPER

L'ATTRACTIVITÉ, L'EFFICACITÉ

ET LA COHÉSION SOCIALE

- P. 21 FAIRE DE LA RSE UNE CULTURE D'ENTREPRISE PARTAGÉE
- P. 22 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPER LE PROFESSIONNALISME
- P. 22 AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL
- P. 23 FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'INSERTION DANS L'EMPLOI

La stratégie RSE de SUPRATEC concerne l'ensemble des engagements liés à ses collaborateurs. Elle s'appuie sur la politique de ressources humaines et sur les indicateurs du bilan social auquel, compte tenu de sa taille, il n'est pas assujéti mais qu'il réalise volontairement.

FAIRE DE LA RSE

UNE CULTURE D'ENTREPRISE PARTAGÉE

La diffusion des engagements RSE de l'entreprise est une condition de son développement, et le rôle des collaborateurs est décisif.

NOS ENGAGEMENTS



RÉSULTATS RSE

Rendre compte trimestriellement, lors des rencontres du personnel, de l'avancée de la prise en compte de la RSE et réaliser annuellement une revue complète des résultats.



COMMUNICATION INTERNE

Utiliser les moyens de communication pour construire et diffuser une culture d'entreprise fondée sur la RSE : journal interne *Suprasphère*, affichage numérique, intranet et portail Internet.



PARTAGE DE LA STRATÉGIE

Intégrer des éléments RSE aux objectifs individuels des managers.



SENSIBILISATION

Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.



ÉCOGESTES

Sensibiliser les collaborateurs aux écogestes et à la sécurité au travail.



ZOOM

BILAN HUMAIN

Le bilan social SUPRATEC est un outil de pilotage RH. Il contribue au dialogue avec les partenaires sociaux et les différentes parties intéressées.

Ce document présente des éléments essentiels à la construction d'une politique RH.

Il regroupe les principales données chiffrées de l'année et permet d'apprécier et d'analyser les conditions sociales de SUPRATEC dans plusieurs domaines, comme l'emploi, la rémunération, le recrutement, la formation, la santé, la sécurité et les conditions de travail. Son objectif est de faire ressortir des éléments pertinents afin de définir les actions à mener.

Il permet également de suivre des indicateurs phares issus de la démarche RSE.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPER LE PROFESSIONNALISME

L'engagement RSE est un atout pour favoriser le recrutement de nouveaux collaborateurs performants et engagés. De même, la formation de tous est une condition du développement individuel et de l'entreprise.



FORMATION PROFESSIONNELLE

Permettre, d'ici à 2020, à tous les collaborateurs de suivre au moins une formation par an.



DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Assurer aux collaborateurs les moyens de se développer et de réaliser, dès 2017, 100 % des entretiens individuels.

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le développement du bien-être au travail fait partie de l'identité de SUPRATEC. Il contribue à son attractivité et sa performance, et s'inscrit dans les valeurs d'engagement et de respect. Il se concrétise par le code de conduite interne des collaborateurs et managers.



ACCIDENT DU TRAVAIL

Réduire le taux de fréquence d'accident du travail de 21 (en 2015) à 10 d'ici à 2020, en généralisant la sensibilisation et la formation à la prévention des accidents.



DIALOGUE SOCIAL

Faire de la RSE et du suivi de ses objectifs un élément du dialogue social interne, parallèlement aux sujets déjà traités par les institutions représentatives du personnel – CHSCT, CE.



FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'INSERTION DANS L'EMPLOI

La cohésion sociale de l'entreprise se fonde sur la possibilité pour tous les collaborateurs de mener à bien leur projet professionnel, sans discrimination physique, de genre ou d'origine. SUPRATEC contribue par ses recrutements à favoriser l'insertion dans l'emploi, notamment des jeunes.

NOS ENGAGEMENTS

ATTEINDRE LES
6% DE SALARIÉS
HANDICAPÉS
D'ICI À 2020



LUTTE CONTRE
TOUTE DISCRIMINATION
ET POUR LA DIVERSITÉ



ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES

Viser la parité de genre dans les métiers et au sein du management.



HANDICAP

Favoriser l'embauche de travailleurs handicapés et leur assurer l'adaptation de leur poste de travail ainsi que l'égalité des chances dans leur déroulement de carrière.



APPRENTISSAGE

Développer l'apprentissage et les contrats d'insertion destinés aux jeunes.



LES 10 OBJECTIFS PHARES

ET LE BAROMÈTRE RSE DE SUPRATEC

Les 37 engagements de SUPRATEC font l'objet d'un reporting annuel afin de mesurer les avancées réalisées sur la période 2017-2020. Parmi ces engagements, 10 ont été sélectionnés et font l'objet d'un suivi particulier.

Les objectifs de SUPRATEC traduisent la profondeur de son engagement social, sociétal et environnemental, et sont assortis de plans d'actions spécifiques qui donnent lieu à un reporting semestriel. Ils sont chiffrés, vérifiés et communiqués.

Le baromètre RSE de SUPRATEC répond à deux questions :

- ▶ Comment mobiliser l'entreprise sur des objectifs RSE clairs et concrets ?
- ▶ Comment rendre compte de manière régulière et synthétique de l'avancement des 10 objectifs phares RSE à ses parties prenantes (clients, fournisseurs...) ?



LE BAROMÈTRE RSE EST UN INDICE SIMPLE COMPOSITE MIS À JOUR TOUS LES SIX MOIS ET RESTITUÉ SOUS LA FORME D'UNE NOTE DE 1 À 10 ET D'UN TABLEAU DE PERFORMANCE.

LE BAROMÈTRE RSE DE SUPRATEC EST UN OUTIL DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE.

RÉALISATION COMPLÈTE DES 10 OBJECTIFS D'ICI À 2020

RÉALISÉ À DATE



BAROMÈTRE SEMESTRIEL
(EXEMPLE)

10 OBJECTIFS PHARES

AXE 1 MARCHÉ / INNOVATION

CERTIFICATION

Système de management intégré :

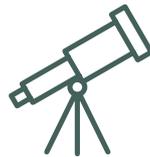
- ISO 14001 (groupe)

- EN 9100 (JMD)

2017 : lancement

2018 : certification

+ % avancement du plan d'actions



ACHATS RESPONSABLES

Signature par les fournisseurs

de la Charte d'engagement SUPRATEC

2017 : les 10 plus importants du groupe

2018 : les 30 plus importants

+ Nombre de chartes retournées signées
(tableau de bord chartes fournisseurs)

AXE 2 ENVIRONNEMENT

DÉCHETS NON DANGEREUX

- 30% de volume
(tonnes/an) en 2020

+ Pareto avec suivi des enlèvements
et des actions (valorisation ou réduction)



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- 30% kWh en 2020
Bilan énergétique début 2017

+ Pareto avec suivi des
consommations et des actions

REACH

60% de réponses des fournisseurs
au questionnaire en 2018 (40% réalisés en 2016)

+ Nombre de relances et de réponses
(tableau de bord REACH)

CONSOMMATION PAPIER ET VALORISATION

- 50% volume en 2018 (catalogues, brochures, impressions)
Objectif « zéro papier » en 2020

+ Nombre d'impressions
Volume de catalogues / brochures
Volume de papier enlevé pour valorisation

AXE 3 COHÉSION SOCIALE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Réduire de moitié le taux de fréquence
de 21 en 2015 à 10 en 2018

+ Taux de fréquence
(Nb d'arrêt > 1 jour x 1 000 000 / Nb d'heures
travaillées par an)



FORMATION

80% de collaborateurs
formés / an en 2020

+ Tableau de bord RH

ÉGALITÉ DES CHANCES

Parité H / F en 2020
(collaborateurs et management)

+ Tableau de bord RH

NON DISCRIMINATION

6% de travailleurs handicapés par filiale
(20 salariés ou plus) en 2020

+ Tableau de bord RH



LA GOUVERNANCE DE LA RSE AU SEIN DE SUPRATEC

La gouvernance de SUPRATEC est conforme aux meilleures pratiques avec, notamment, la présence d'un administrateur indépendant au Conseil de surveillance de l'entreprise. De même, la gouvernance de la RSE au sein de SUPRATEC est structurée. Elle est placée directement sous l'autorité du président du directoire de SUPRATEC.

ELLE RÉPOND À 3 PRINCIPES

- 1 **S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et d'innovation pour la RSE.**
- 2 **Rendre des comptes de manière transparente sur les objectifs, pratiques et résultats en matière de RSE.**
- 3 **Développer un dialogue social avec les salariés et leurs représentants sur la mise en œuvre de ce référentiel.**

L'organisation de la gouvernance RSE est la suivante :

- le **directoire** assure le suivi politique et opérationnel des objectifs RSE de SUPRATEC ;
- le **comité de pilotage RSE** est composé de représentants de direction de SUPRATEC ;
- le **conseil de surveillance** est saisi au moins une fois par an pour suivre la réalisation des objectifs RSE.

De plus, il est prévu une :

- information en réunion en CE d'information trimestrielle du personnel ;
- réunion d'information du personnel trimestrielle ;
- information régulière aux institutions représentatives du personnel.



LA POLITIQUE PARTENARIALE DE SUPRATEC

La politique partenariale est un élément intégrant la politique RSE. Pour cela, SUPRATEC engage les actions suivantes :

▶ ADHÉSION DE SUPRATEC À GLOBAL COMPACT (NATIONS UNIES)

En quinze ans le Global Compact des Nations unies est devenu la plus large initiative volontaire en matière de RSE dans le monde.



En 2015, on dénombre plus de 1 100 organisations participantes en France et 8 500 entreprises dans le monde.

En adhérant, une entreprise s'engage à respecter les 10 principes et à rendre compte annuellement de la façon dont elle s'en acquitte (rapport de progrès à rédiger avant le 30 juin).

▶ DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS AVEC DES ASSOCIATIONS

Afin de renforcer son ancrage territorial, l'entreprise s'engage à :

- poursuivre les partenariats actuels avec les ESAT : La Marinière, Ateliers du Moulin... ;
- rechercher un partenariat significatif avec une association active sur la commune de Bondoufle ou la communauté de communes pour démontrer la contribution de SUPRATEC à la vitalité de son territoire d'implantation.



ANNEXES

DE SUPRATEC

- P. 29** LA CHARTE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE
—
- P. 32** LA CHARTE ACHATS RESPONSABLES ENTRE SUPRATEC
ET SES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS
—
- P. 34** TABLEAU DE CORRESPONDANCE ISO 26000 / STRATÉGIE
RSE SUPRATEC
—
- P. 34** TABLEAU DE CORRESPONDANCE
GLOBAL COMPACT / STRATÉGIE RSE SUPRATEC
—
- P. 35** CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLES
DES COLLABORATEURS ET MANAGERS

LA CHARTE

DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

Notre ambition est de répondre aux défis industriels de demain dans un esprit de responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Au regard des enjeux de la transition écologique, des progrès des méthodes de production industrielle, des évolutions stratégiques de nos marchés, nous mettons en œuvre une croissance responsable dans l'ensemble de nos métiers et nous créons des solutions innovantes destinées à l'assemblage, la sécurité des biens et des personnes, et aux écotechnologies.

▶ UNE CROISSANCE RESPONSABLE

Notre croissance responsable est un véritable atout pour nos clients. Nous leur garantissons un niveau élevé d'exigences environnementales, sociales et sociétales dans les produits et services de SUPRATEC.

Elle constitue le cœur de la stratégie RSE de SUPRATEC. Celle-ci est publique, explicite et détaillée. Elle met SUPRATEC, et ses collaborateurs, en capacité :

- d'anticiper les évolutions et les transitions économiques, sociales et environnementales ;
- de déployer une vision industrielle intégrant les dimensions RSE ;
- d'innover par l'excellence pour créer de la valeur économique, sociale et environnementale ;
- d'assurer sa pérennité sur son cœur d'activité ;
- de favoriser son développement tout en lui permettant de conduire des activités apportant une meilleure qualité environnementale et sociale ;
- de créer les conditions de la confiance avec l'ensemble des parties prenantes ;
- de renforcer l'attractivité et la cohésion sociale. Notre stratégie RSE de 2016 à 2020, conforme au référentiel ISO 26000, intègre et complète notre développement fondé sur l'innovation et la qualité.

UN DÉPLOIEMENT SELON 3 AXES

Notre stratégie RSE est concrète et vérifiable. Elle prend la forme de 10 principes d'action, 37 engagements, dont 10 prioritaires donnant lieu à un suivi semestriel précis.

10
PRINCIPES
D'ACTION

37
ENGAGEMENTS
DONT
10 PRIORITAIRES

1

Innover

pour se développer et anticiper l'évolution des marchés.

2

Intégrer

la dimension environnementale dans nos métiers et garantir l'acceptabilité sociale des activités dans les territoires.

3

Accroître

l'attractivité, l'efficacité et la cohésion sociale de SUPRATEC.



NOUS INTÉGRONS
LA DIMENSION
ENVIRONNEMENTALE
DANS NOS MÉTIERS
ET GARANTISSONS
L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE
DE NOS ACTIVITÉS DANS
LES TERRITOIRES.



▶ INNOVER POUR SE DÉVELOPPER ET ANTICIPER L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS

Notre priorité est de développer de nouvelles offres autour, d'une part, de l'efficacité énergétique et environnementale et, d'autre part, de l'ergonomie et la sécurité au travail. Ce mouvement est déjà engagé avec nos nouveaux produits phares, comme les nettoyeurs vapeur Steamflex, les étiquettes intelligentes, les lève-trappes ergonomiques pour l'ouverture des regards de voirie, les manipulateurs ergonomiques modulaires...

La sécurité de nos installations et des produits que nous proposons est notre préoccupation permanente. Nous nous engageons à appliquer rigoureusement le règlement européen REACH pour sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques.

SUPRATEC s'engage à structurer une écoute et un dialogue avec ses parties prenantes et être un acteur des territoires où il est implanté, en participant à l'animation et la vitalité de ceux-ci et en accompagnant des actions et organisations d'intérêt général.

NOS ENGAGEMENTS

Fonder notre relation avec nos clients sur l'écoute et l'anticipation de leurs besoins et attentes en matière notamment d'environnement et de RSE.

Garantir la qualité de nos produits et services par le respect précis des normes pour lesquelles nous sommes certifiés (ISO 9001 et EN 9120) et la mise en œuvre, d'ici à 2017, de la norme environnementale ISO 14001 et de la norme qualité EN 9100 (aéronautique).

Ancrer le comportement éthique dans nos relations commerciales en mettant en œuvre une démarche d'achats responsables vis-à-vis de nos fournisseurs et sous-traitants (charte d'engagement à signer par les fournisseurs).

SUPRATEC est un acteur engagé dans la préservation de l'environnement. Cela se concrétise dès la conception des produits dans toutes les activités, lieux d'implantation et actions des collaborateurs. SUPRATEC vise à réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre et maîtriser ses consommations de ressources.

Pour y parvenir nous nous engageons notamment à :

- réduire d'au moins 30 % nos consommations énergétiques d'ici à 2020 (sur la base de 2016) ;
- réduire et gérer nos consommations d'eau et nos rejets (notamment les émissions de CO₂ de la flotte automobile) ;
- réduire d'au moins 30 % notre volume de déchets d'ici à 2020 et entreprendre une démarche « zéro papier ».

▶ DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ, L'EFFICACITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE DE NOTRE GROUPE

Depuis sa création, en 1962, l'amélioration du bien-être au travail, le développement du professionnalisme de ses collaborateurs, l'égalité des chances, la non discrimination et l'insertion dans l'emploi font partie de l'ADN de SUPRATEC.

Nous poursuivrons et améliorerons encore ces dimensions sociales qui font partie de nos valeurs et sont à la base de notre cohésion et de notre performance.

Dans ce sens, nous agissons pour :

- faire de la RSE une culture d'entreprise partagée et un élément du dialogue social interne (CHSCT, CE) ;
- développer la formation professionnelle afin de permettre, d'ici à 2020, à tous nos collaborateurs d'avoir accès à au moins une formation par an (déjà 76 % en 2016) ;
- réduire de moitié le taux de fréquence d'accidents du travail d'ici à 2020 (21 en 2016) ;
- agir contre toutes les discriminations, pour l'égalité et la parité hommes / femmes et pour l'embauche de travailleurs handicapés ;
- développer l'apprentissage et utiliser les différents contrats d'insertion destinés aux jeunes.

▶ RENDRE COMPTE DE LA RSE ET DU BAROMÈTRE RSE DE SUPRATEC



La transparence de la stratégie RSE et la mesure régulière de ses résultats sont une condition de la sincérité, de la crédibilité et de la pertinence de la démarche engagée par SUPRATEC.

Nous adhérons à l'initiative Global Compact des Nations unies et incitons nos partenaires à en faire autant.

Nous mettons en place un baromètre RSE constitué de 10 objectifs prioritaires permettant de mesurer l'avancée de la RSE au sein de SUPRATEC. Nous communiquerons régulièrement les résultats de ce baromètre.

Jean-Marie Jestin
Président du directoire ■

LA CHARTE

ACHATS RESPONSABLES ENTRE SUPRATEC ET SES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie RSE, SUPRATEC s'est engagé à promouvoir une croissance responsable garantissant un niveau élevé d'exigences environnementales, sociales et sociétales dans ses produits et services. La qualité de la relation entretenue par SUPRATEC avec ses fournisseurs et sous-traitants est une condition essentielle de la réussite de cette politique de croissance responsable.

► L'OBJECTIF DE LA CHARTE

L'objectif de la Charte achats responsables est d'exprimer les attentes de SUPRATEC envers ses fournisseurs et sous-traitants, et d'établir une relation de confiance, transparente et durable. À travers cette charte, SUPRATEC souhaite faire partager son engagement

de responsabilité sociale et s'assurer de l'implication de ses fournisseurs et sous-traitants dans cette démarche. Ce texte, que SUPRATEC souhaite faire signer à ses fournisseurs et sous-traitants, fait partie des dispositions contractuelles conclues par SUPRATEC et ses filiales.

Le contenu de la charte s'inspire des meilleures pratiques d'achats responsables repérées par SUPRATEC chez ses principaux clients, fournisseurs et sous-traitants.

► LES ENGAGEMENTS DE SUPRATEC

SUPRATEC s'est engagé dans le cadre de sa stratégie RSE dans la promotion d'une croissance responsable impliquant l'ensemble de ses parties prenantes.

La stratégie RSE, pilier de la stratégie globale de SUPRATEC s'organise autour de trois axes clés :

- **Innover** pour se développer et anticiper l'évolution des marchés.
- **Intégrer** la dimension environnementale dans nos métiers et garantir l'acceptabilité sociale de nos activités dans les territoires.
- **Développer** l'attractivité, l'efficacité et la cohésion sociale.

Dans le cadre de sa stratégie RSE, SUPRATEC déploie une politique achats responsables qui a pour objectif de faire de ses achats un avantage compétitif durable, tout en entretenant une relation équilibrée et de confiance avec ses fournisseurs et sous-traitants.

Cette politique relève d'un partenariat entre SUPRATEC et ses fournisseurs et sous-traitants.

Elle est conduite conformément :

- aux réglementations nationales et internationales en vigueur ;
- aux 10 engagements de l'initiative du Global Compact des Nations unies, dont SUPRATEC est membre et qui est la plus large initiative internationale d'engagement volontaire en matière de développement durable ;
- aux valeurs de SUPRATEC : qualité de service, solidarité, transparence, engagement, respect.

NOS VALEURS

Qualité de service

Solidarité

Transparence

Engagement

Respect

▶ LES PRINCIPES DE LA CHARTE ACHATS RESPONSABLES

SUPRATEC attend de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils s'engagent à respecter les principes suivants :

1 Promotion et respect des droits humains

- Les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), notamment le non recours au travail des enfants, le travail forcé ou en servitude.
- Les réglementations sociales applicables dans les zones où ils interviennent.

2 Protection de l'information

- Traiter de manière adéquate les informations sensibles à caractère confidentiel, exclusif et personnel, et ne pas les utiliser à d'autres fins que celles commerciales pour lesquelles elles ont été prévues.
- Se conformer à la législation applicable concernant les droits de propriété intellectuelle.

3 Contribution à la préservation de l'environnement

- Minimiser l'impact environnemental dans la réalisation des produits et services qu'ils proposent. Ils doivent en particulier veiller à réduire leurs consommations de ressources (énergie, papier, eau, matière) ainsi que la quantité de déchets produits pour lesquels un recyclage est mis en place.
- S'efforcer de réduire leurs émissions dans l'air ainsi que l'empreinte carbone de leurs activités.
- Respecter la réglementation européenne REACH sur la production et l'utilisation des produits chimiques.

4 Respect des règles internationales pour l'importation et l'exportation

- Mettre en œuvre des pratiques commerciales qui respectent les législations, les directives et réglementations applicables concernant l'importation ou l'exportation de pièces, composants et données techniques.
- Se conformer aux lois et réglementations concernant l'approvisionnement en minerais en provenance des zones de conflit.
- Engager et entretenir des méthodes et procédés efficaces adaptés à leurs activités afin de minimiser les risques d'introduction dans les produits livrés de pièces et matériaux contrefaits.

5 Éthique dans la relation commerciale

- Se conformer aux lois, directives et réglementations anti-corruption en vigueur dans les pays où ils exercent leurs activités.
- S'assurer que tout cadeau ou geste commercial offert ou reçu est conforme aux usages et pratiques raisonnables du marché et en aucun cas ne viole une loi, un règlement ou une norme.
- Garantir l'absence de conflit d'intérêts et de délit d'initiés.

6 Politique sociale

- S'assurer que toute personne en lien avec eux (collaborateurs, sous-traitants) soit traitée avec respect et dignité sans discrimination ou harcèlement.
- Favoriser la diversité, l'égalité des chances, l'insertion par l'emploi (notamment des personnes souffrant de handicap), le dialogue social, objectifs que SUPRATEC s'impose à lui-même.



EN ADHÉRANT À CETTE CHARTE, LES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS DE SUPRATEC S'ENGAGENT À EN RESPECTER LES PRINCIPES ET, EN FONCTION DE LEUR TAILLE ET DE LA NATURE DE LEUR ACTIVITÉ, À INSTAURER LES SYSTÈMES DE GESTION ADÉQUATS. ILS S'ENGAGENT À ÊTRE, LE CAS ÉCHÉANT, ÉVALUÉS PAR SUPRATEC SUR LE RESPECT DES PRINCIPES DE CETTE CHARTE.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

ISO 26000 / STRATÉGIE RSE SUPRATEC

Domaines ISO 26000	Stratégie RSE SUPRATEC
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Page 26, Principes de la gouvernance
Droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> Charte d'engagement des fournisseurs et sous-traitants Charte RSE, engagements n° 30, 31, 33, 34, 35, 36
Relations et conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> Principes d'action n° 7, 8, 9, 10, Engagements n° 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Principes d'action n° 4, 5, 6, Engagements n° 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19
Loyauté des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Principe d'action n° 3, Engagements n° 9, 10, 11 Charte d'engagement des fournisseurs et sous-traitants
Questions relatives aux consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> Principes d'action n° 2, 3, 6 Engagements n° 6, 7, 19, 20, 21
Communautés et développement local	<ul style="list-style-type: none"> Page 27, Politique partenariale Engagements n° 23, 24

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

GLOBAL COMPACT / STRATÉGIE RSE SUPRATEC

Principes Global Compact	Stratégie RSE SUPRATEC
Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> Charte d'engagement des fournisseurs et sous-traitants Charte RSE, engagements n°30, 31, 33, 34, 35, 36
Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> Charte d'engagement des fournisseurs et sous-traitants Charte RSE
Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	<ul style="list-style-type: none"> Principe d'action n° 7, 9 Engagements n° 27, 33
Les entreprises sont invitées à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> Charte d'engagement des fournisseurs et sous-traitant Charte RSE
Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> Charte d'engagement des fournisseurs et sous-traitants Charte RSE
Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession	<ul style="list-style-type: none"> Principe d'action n° 10 Engagements n° 34, 35, 36
Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Charte RSE
Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Principes d'action n° 3, 4, 5, 6, Engagements n°11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19
Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Principe d'action n° 1 Engagements n°1, 2, 3, 4
Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds	<ul style="list-style-type: none"> Charte Achats responsable, Charte RSE Principe d'action n° 3, Engagements n° 9, 10, 11

CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLES DES COLLABORATEURS ET MANAGERS

Le code de conduite et d'éthique professionnelles est le document de référence commun à l'ensemble des collaborateurs et managers de SUPRATEC. Son objectif est de permettre à chacune et chacun de développer son activité dans le respect des législations en vigueur et des valeurs éthiques de SUPRATEC. Il est constitué de principes applicables par tous les collaborateurs, auxquels s'ajoutent des exigences propres aux managers. Ce code est un élément de la politique RSE.

▶ PRINCIPES APPLICABLES PAR TOUS LES COLLABORATEURS DE SUPRATEC

La collaboratrice, le collaborateur de SUPRATEC :

Incarne les valeurs de SUPRATEC et se conduit en accord avec celles-ci : culture du service, solidarité, transparence, engagement et respect.

- ▶ Traite les autres de manière respectueuse, juste et équitable à tout moment.
- ▶ Est ouvert et accessible.
- ▶ Contribue à l'atteinte des objectifs en accord avec le code de conduite.
- ▶ Fait preuve d'exemplarité, tant en interne qu'en externe.

Collabore avec les autres, au-delà des contraintes, pour atteindre les objectifs collectifs.

- ▶ Dépasse les frontières érigées entre les unités et les équipes pour que tous travaillent ensemble au bénéfice du collectif.
- ▶ Partage son savoir avec les autres et bâtit de meilleures pratiques pour créer le savoir-faire technique de son service, de sa société.
- ▶ S'intéresse aux perspectives, opinions et visions des autres.

Met son talent et ses compétences professionnelles au service des objectifs de SUPRATEC et exécute avec rapidité.

- ▶ Prend les décisions en temps et en heure et les met en œuvre rapidement.
- ▶ Identifie et gère les obstacles pouvant ralentir les décisions.
- ▶ Met rapidement en œuvre les décisions prises.
- ▶ Sait réagir avec souplesse, y compris si des informations manquent.

Exerce son activité professionnelle dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé applicables sur son lieu de travail.

- ▶ Contribue par un comportement responsable à la sécurité de tous.
- ▶ Participe aux formations prévues dans ces domaines.

Respecte les tiers.

- ▶ Contribue au respect des engagements pris avec les partenaires de SUPRATEC, en particulier les clients, les fournisseurs et les pouvoirs publics.
- ▶ Fait preuve d'objectivité et d'équité dans leur traitement.

Respecte l'environnement.

- ▶ Contribue, dans la limite de ses fonctions, aux efforts et aux engagements de SUPRATEC.
- ▶ Respecte la réglementation applicable ainsi que les procédures de SUPRATEC en matière de protection de l'environnement.

Se conforme, dans ses activités professionnelles aux lois et aux règlements qui lui sont applicables.

Protège les activités de SUPRATEC.

- ▶ Maintient confidentiels les données et documents non publics de nature stratégique, financière, technique ou commerciale de SUPRATEC.

Prévient tout conflit d'intérêts dans les relations avec des tiers.

▶ PRINCIPES APPLICABLES PAR TOUS LES COLLABORATEURS, EN POSITION DE MANAGER

Faire connaître et appliquer le code de conduite et d'éthique professionnelles à toutes ses équipes.

Piloter, accompagner et guider avec le souci de responsabiliser.

- ▶ Définir clairement les directions à suivre et les objectifs pour son équipe, en mobilisant et optimisant les compétences de chacun.
- ▶ Faire monter en puissance son équipe.
- ▶ Créer une atmosphère de confiance et de motivation.

Contribuer au développement personnel et professionnel des membres de son équipe.

Se comporter en leader.

Démontrer que les personnes sont le premier atout de l'entreprise.

- ▶ Soutenir ses collaborateurs dans le développement de leur carrière.
- ▶ Déléguer et déclinier l'activité à tous les niveaux hiérarchiques.
- ▶ Faire preuve d'exemplarité pour son équipe.

▶ MISE EN ŒUVRE DU CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLES

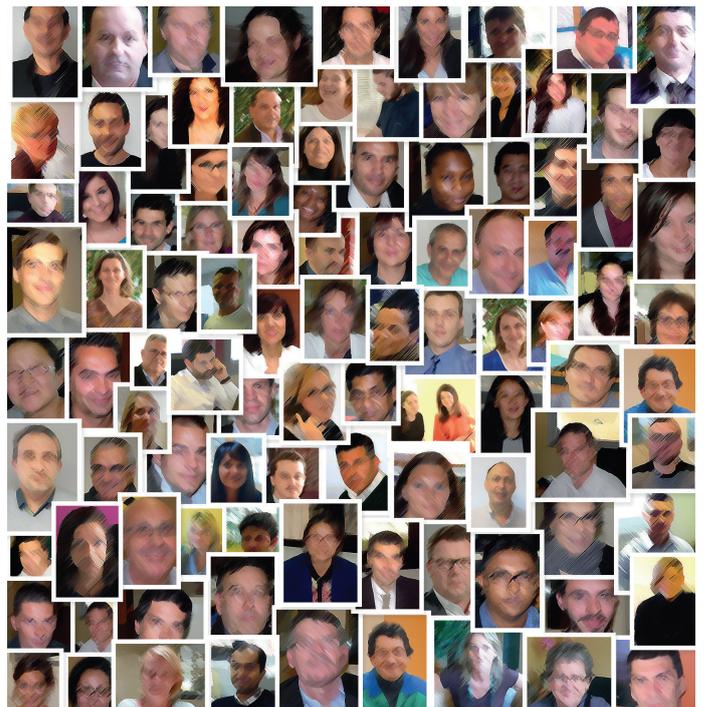


La mise en œuvre du code est de la responsabilité du directoire de l'entreprise, de ses dirigeants, de ses managers et de tous ses collaborateurs.

En cas de doute sur l'interprétation ou l'application dans une situation donnée des principes rappelés dans ce code, chaque collaborateur de SUPRATEC a toute faculté d'en faire part à son supérieur hiérarchique ou à la direction des Ressources humaines.

Par ailleurs, il ne pourra être prise aucune mesure de sanction à l'encontre d'un collaborateur qui signalerait de bonne foi un manquement aux principes indiqués dans le présent document.

Jean-Marie Jestin
Président du directoire ■





1, rue Charles-de-Gaulle, ZI La Marinière
91070 BONDOUFLE
t : +33 (0)1 69 11 81 81

www.supratec.fr